

FAITS SAILLANTS

Sondage sur les pertes de revenus des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux, en lien avec la pandémie de la COVID-19



La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

INTRODUCTION

Les mesures d'urgence et de prévention en place dans le cadre de la pandémie de la COVID-19 a des impacts sur le financement des organismes communautaires. La Coalition des TROC (CTROC) a voulu documenter de façon plus précise les pertes en autofinancement des organismes communautaires autonomes oeuvrant en santé et services sociaux (OCASSS).

SONDAGE

Un sondage électronique auto-administré a été transmis aux organismes communautaires financés à la mission par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Le sondage s'est déroulé sur l'ensemble du Québec du 14 mai au 9 juin 2020. Près de 3 300 organismes ont eu accès au sondage.

1 058

TOTAL DES OCASSS AYANT RÉPONDU AU SONDAGE

RÉSULTATS

Un document plus exhaustif des résultats du sondage sera publié à l'automne 2020.

MISE EN GARDE

La situation liée à la pandémie de la COVID-19 ne cesse d'évoluer, ne serait-ce que par les changements apportés aux consignes sanitaires. Lorsqu'ils ont rempli le sondage, les répondants envisageaient leurs pertes de revenus selon le contexte prévalant à ce moment.

82%

DES RÉPONDANTS ANTICIPENT DES PERTES DE REVENUS POUR LA PÉRIODE DU 15 MARS AU 31 DÉCEMBRE 2020

49,8 M\$

TOTAL ESTIMÉ DES PERTES DE REVENUS ANTICIPÉES

CATÉGORIES DE PERTES ESTIMÉES

39,9 M\$ Pertes provenant du milieu

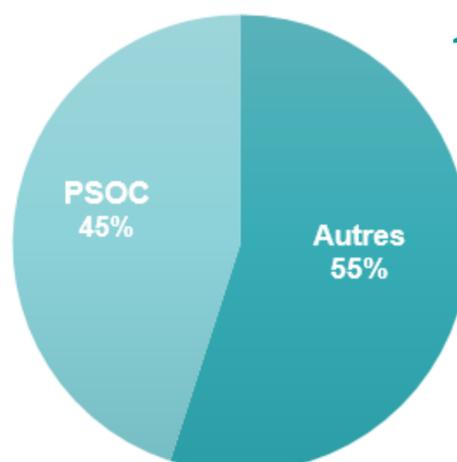
➤ Par exemple : annulation de campagnes de levées de fonds, de dons et de contributions diverses, diminution de ventes de services, etc.

9,9 M\$ Pertes provenant de sources gouvernementales

➤ Par exemple : financement par projets, ententes de services, ou autres programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux

PROVENANCE DU FINANCEMENT DES RÉPONDANTS

PSOC = 203,7 M\$
AUTRES = 252,6 M\$



FAITS SAILLANTS

Sondage sur les pertes en autofinancement des organismes communautaires autonomes intervenant en santé et services sociaux en lien avec la pandémie de la COVID-19



La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

Constats préliminaires



Un tiers des OCASSS ont répondu au sondage.



Les répondants estiment que leurs revenus totaux seront amputés en moyenne de 11%.

CONSÉQUENCES DES PERTES FINANCIÈRES

Le tiers des OCASSS du Québec ont répondu au sondage. **La grande majorité d'entre eux déclarent qu'ils ont subi, ou qu'ils subiront, des pertes de revenus** de près de 50 M\$ pour la période de mars à décembre 2020. Nous pouvons supposer que ce montant est plus élevé en réalité si l'on tient compte des OCASSS n'ayant pas répondu au sondage en dépit des pertes de revenus qu'ils anticipent.

Les pertes de revenus liées aux mesures sanitaires entraîneront **des conséquences à long terme sur la situation financière des organismes communautaires**. Les OCASSS réclament depuis de nombreuses années **un rehaussement de leur financement à la mission** afin d'être en mesure de répondre aux besoins de leur communauté. La crise économique appréhendée laisse présager une baisse importante de revenus en dons et en levées de fonds pour les années à venir.

Afin de préserver la richesse sociale que constituent les OCASSS, la CTROC demande au gouvernement de voir rapidement à augmenter l'enveloppe de financement à la mission.

64%

des répondants indiquent qu'ils pourraient réduire les activités ou les heures d'ouverture

51%

envisagent des mises à pied ou des réductions d'heures salariées

42%

pourraient réduire le nombre de personnes rejointes

19%

déclarent devoir possiblement recourir à des fermetures occasionnelles

2%

des répondants pourraient fermer définitivement